

DEPOSITION
DE TEMOIN

L'an mil neuf cent nonante-six, le 13 mars, à 15.03 heures,

Nous, Damien VANDERMEERSCH, Juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Bruxelles, assisté de notre greffier, A. VOGELEER,

en notre cabinet, au Palais de Justice à Bruxelles, avons procédé à l'audition du témoin désigné ci-après, hors la présence du prévenu.

Le témoin nous a présenté l'avertissement à lui remis et nous a demandé à faire usage de la langue française.

Nous l'avons interpellé dans cette langue et nous lui avons demandé ses nom, prénoms, âge, état-civil, profession et demeure, s'il est domestique, parent ou allié des parties, et à quel degré.

Le témoin a répondu:

NDAMAGE Jeanne- épouse Niyonsaba François- née en 1956 à Murama Gitarama- de nationalité ruandais- sans profession- domiciliée à Anderlecht- boulevard Révision, 96.-

Et après avoir déclaré n'être ni domestique, ni parent, ni allié des parties, il a prêté le serment en langue française de dire toute la vérité, rien que la vérité.

Il a déposé sur nos interpellations comme suit en langue française.

Je suis en Belgique depuis le 1/11/1994. Je suis venue rejoindre mon époux qui était en Belgique depuis septembre 1993. Pendant les événements mon époux était en Belgique comme étudiant.

Je suis actuellement en Belgique sous le statut de regroupement familial, mon époux ayant la qualité d'étudiant. Mon mari jouit d'une bourse du ministère des affaires étrangères belges (Bureau de liaison). Nous avons trois enfants qui sont venus rejoindre mon mari vers le mois de juillet 1994.

Au moment des événements j'étais au Ruanda à Kigali. J'habitais le quartier de Kimihurura. Je travaillais à l'Ecole supérieure militaire.

Audition de témoin, suite...

Au moment de la chute de l'avion le 6 avril au soir, j'étais avec mes trois enfants à mon domicile, ainsi qu'une belle-soeur et une escorte militaire de deux personnes. J'ai le grade de major dans la gendarmerie et je remplissais la fonction de S4 à l'Ecole Supérieure Militaire. Il s'agissait en fait du secteur de la logistique et de l'équipement. Je n'ai rien entendu de l'explosion de l'avion. Vers 23 h j'ai appris l'attentat sur l'avion par un militaire qui m'a téléphoné. Ce militaire était du camp de Kanombe. Il m'a dit que l'avion a été atteint par trois coups qui ont atteint leur but. Ce militaire m'a dit qu'ils ont été mis sur alerte.

Je me suis mise à ce moment là en tenue de combat complète et j'ai attendu les ordres jusqu'au matin.

Le matin j'ai commencé à entendre des coups de feu et j'ai compris qu'il s'agissait de tueries parce que des militaires du nord nous disaient qu'au lieu de perdre le pouvoir, on va liquider tous les gens opposés.

J'ai entendu le matin le communiqué officiel.

J'ai alors prévenu mon escorte et je lui ai demandé de se mettre en tenue de combat complète.

Je dois vous signaler que je suis du Sud et que je n'étais donc pas très bien vue par le pouvoir en place.

Mon mari avait déjà eu des tracasseries avec le pouvoir auparavant.

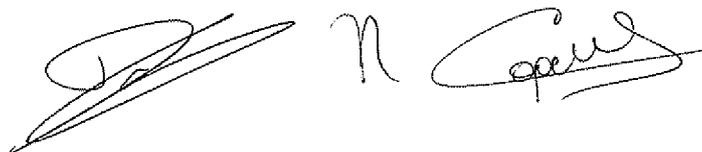
Je craignais donc les factions de l'armée qui étaient favorables au Président et qui habitaient non loin de chez nous. Je pensais principalement aux gardes présidentielles qui étaient casernés pas loin de chez nous.

Vers 5 h 30 du matin le commandant de l'Ecole Supérieure Militaire, le colonel Rusatira, m'a téléphoné en me disant que je dois me rendre à l'Ecole Supérieure Militaire pour faire préparer la salle de réunion et d'aviser la Main d'Oeuvre Civile de préparer le repas de midi pour les officiers participant à la réunion.

Il m'a dit qu'il s'agissait d'une réunion avec les commandants d'unités, les commandants de camps et les commandants de secteur ainsi que les officiers d'état major armée et gendarmerie. (chefs de service).

En général celà représentait 60 ou 80 personnes.

Je lui ai répondu que j'avais entendu des coups de feu et que j'avais peur de sortir et que je n'avais pas de moyen de locomotion.



Audition de témoin, suite...

Il m'a répondu que celà pouvait être des coups-amis.

Il m'a dit qu'il allait m'envoyer un moyen de locomotion avec une escorte renforcée.
Je pense que c'est à cause de celà que j'ai pu échapper sinon j'aurais été tuée par les militaires favorables au régime.

Vers 6 h- 6 h 10 l'escorte est venue me chercher.
Je suis partie à l'ESM en laissant un membre de mon escorte pour protéger mes enfants.

En me rendant à l'ESM il y avait des barrages partout. Il y avait plus de barrages que d'habitude surtout pour avoir accès à l'ESM.

Je dois ajouter que la radio rwanda avait dit à tout le monde de rester chez soi.

Il y avait toujours des coups de feu mais je n'ai rien vu directement.

Ma présence était indispensable parce que je disposais des clefs et que j'étais responsable de la logistique de l'ESM.

Je suis arrivée vers 6 h 30 à l'ESM.

J'ai donné immédiatement les ordres pour la préparation de la salle et le repas.

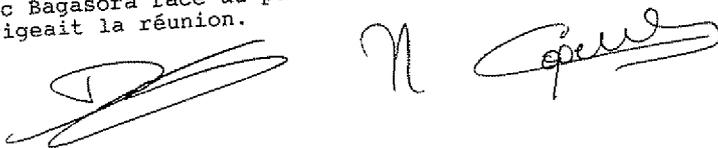
Vers 7 h 30 les premiers officiers sont arrivés et entraient directement dans la salle.

Je ne sais pas à quelle heure a commencé effectivement la réunion étant occupée à d'autres taches.

A une heure que je ne peux plus vous préciser, (je dois vous dire que les heures que je vous ai mentionnées précédemment sont approximatives) je suis allée à la salle de réunion pour vérifier si du point de vue logistique tout était en ordre.
Il devait y avoir à mon sens plus de 60 officiers parmi lesquels Rusatira, Bagosora, Ndingiliyimana, Bavugamenshi, le colonel Rwarakabije, le major Ntabakuze (commandant bataillon para) et le major Nzuwonemeye (commandant bataillon reconnaissance).
En fait tous les officiers convoqués étaient en principe présents. Gatsinzi n'était pas encore arrivé à Kigali.

s.i. Je pense que le major Mpiranya, chef de la garde présidentielle, était en train de coordonner les activités de son corps et n'était pas là à mon souvenir. Il est possible qu'il avait envoyé son adjoint (officier GP)

Lorsque je suis venue dans la salle le général Dallaire était là. Il était avec Bagosora face au public-officiers. Bagosora dirigeait la réunion.



Audition de témoin, suite...

Bagasora a parlé de la mise en place d'un comité de crise et lorsque je suis arrivée le public réagissait.

J'ai vu alors Rusatira intervenir en disant que c'était inacceptable cela dans les années 90 et que la communauté internationale ne suivrait pas . Il a dit que la première ministre était toujours en vie et qu'il fallait lui laisser la possibilité de se rendre à la radio pour annoncer son programme.

Il y a eu deux ou trois autres officiers qui ont abondé dans le même sens que Rusatira. Bagasora a alors réagi en disant que le peuple rwandais était maintenant fâché et qu'on ne sait pas si la première ministre était toujours en vie. Quelques minutes après nous avons entendu des coups de feu. C'était des coups de feu des environs.

On voyait que le public n'était pas d'accord avec Bagosora.

J'ai constaté qu'il y avait beaucoup d'attitudes différentes, certains se sentait menacé comme moi, d'autres proches de l'AKAZU semblaient ne pas être inquiets.

Le général Dallaire est intervenu au cours de la réunion. Il a présenté ses condoléances et nous a demandé ce que les FAR allaient faire .

s.i. Il n'a pas parlé de soldats de la MINUAR qui auraient été faits prisonniers ou qui seraient en difficulté.

A un moment donné on m'a appelé parce qu'on m'appelait de la maison. C'était ma belle-soeur qui me téléphonait pour m'aviser qu'ils étaient menacés parce qu'une vieille voisine venait d'être tuée. Elle n'avait pas pu s'enfuir.

Le militaire de mon escorte a alors protégé notre maison en disant qu'il y avait dix militaires à la maison , ce qui n'était pas vrai.

La réunion avait entretemps pris fin, à mon sens, sans arriver à un consensus.

En revenant du téléphone tous les officiers de la réunion étaient sur le tarmac en train de discuter par groupe.

Je me suis adressée à Rusatira, mon chef, qui était dans son bureau, pour avoir l'autorisation de retourner chez moi, ce qu'il m'a accordé sous la condition que je m'assure au préalable que les officiers présents étaient avertis qu'un repas était préparé pour eux. (repas de midi).

J'ai circulé alors entre les différents groupes pour les aviser de celà.

Je me suis approchée du groupe de Bagosora. Il était avec le colonel Nkundiye (ancien garde présidentiel et ancien commandant GP et à ce moment là, commandant de secteur Mutara), le major Ntabakuze (commandant bataillon para), le major Nzuwonemeye (commandant bataillon reconnaissance), et un autre officier dont je ne me rappelle pas le nom. A ce moment là, Bagosora a dit de commencer à travailler, c'était en kinyarwanda. En fait cela voulait dire de commencer le travail d'un côté et de le poursuivre systématiquement sans rien oublier. C'était le sens de ses paroles.

A mon sens j'ai compris cela comme quelque chose qu'ils devaient mettre en route ou qui était déjà en route et connu d'eux, dans le sens d'un plan. Après avoir surpris cela, j'ai fait semblant de rien et j'ai avisé que le repas de midi était préparé. J'avais été intrigué parce que Bagosora discutait avec un ancien GP, un para et un blindé. C'étaient aussi les gens de régime qui étaient craint.

En ce qui concerne les moyens de communications, les moyens de communications étaient distincts pour chaque corps et chaque corps ignorait la longueur d'onde des autres.

On m'a dit que les GP avaient leur réseau de fréquence à eux à l'insu des autres.

s.i. J'ignore si Bagosora avait une radio avec lui à la réunion mais il est possible que ce soit une de ses suites qui écoutait la radio.

s.i. Je suis restée à la réunion entre 30 et 45 minutes et je ne me rappelle plus que Bagosora ait reçu pendant ce temps des messages particuliers.

Après cela je suis rentrée à la maison par un autre itinéraire et on a constaté le corps de certaines victimes.

J'ai récupéré mes enfants et j'ai quitté la maison.

Nous nous sommes réfugiés à l'ESM.

Quelques jours plus tard le gouvernement a déménagé de Kigali vers Gitarama.

J'ai reçu l'ordre de fournir deux véhicules pour transporter l'escorte des ministres.

Comme je n'avais pas d'autres moyens, j'ai fourni ma propre camionnette de service.

Lorsque mon chauffeur est arrivé à Gitarama, Bagosora s'est approprié ma camionnette.



Audition de témoin, suite...

Deux jours plus tard mon chauffeur est revenu à Kigali en même temps que Bagosora et il m'a averti que Bagosora s'est approprié ma camionnette et qu'il ne voulait pas travailler avec lui.

J'ai demandé les clefs au chauffeur et Bagosora est arrivé. Nous avons eu une discussion vive sur la camionnette. J'ai refusé de lui remettre la camionnette.

Il disait pour cela qu'il était en mission commandée par le ministre de la défense.

Je lui ai dit que j'étais également en mission logistique et que je devais m'occuper de la logistique des officiers des forces armées combattantes.

A ce moment là, un de mes proches m'a conseillé de donner les clefs parce que selon lui, Bagosora avait fait tuer beaucoup de personnes et que sinon il allait me tuer aussi.

J'ai alors cédé et j'ai donné à Bagosora les clefs de la camionnette.

Je ne l'ai plus revu par après.

s.i. Je connais le major Ntuyahaga Bernard. Il était un officier du camp Kigali. Je ne suis pas au courant de ses activités durant les événements.

Je voudrais encore ajouter que dans les premiers jours qui ont suivi l'attentat, j'ai vu le général Dallaire en communication avec le colonel Rusatira à propos des événements.

Audition terminée à 17.50 heures.
Lecture faite, persiste et signe.